Informations de base

1995/0275(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté **Subject** 6.20.07 Assistance macrofinancière aux pays tiers **Zone géographique** Moldavie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	WIERSMA Jan Marinus (PSE)	28/11/1995

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
BUDG Budgets	PRONK Bartho (PPE)	24/11/1995
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	1911	1996-03-25
Affaires économiques et financières ECOFIN	1906	1996-03-11

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
08/11/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0533	Résumé
19/01/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

23/01/1996	Vote en commission		Résumé
23/01/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0011/1996	
16/02/1996	Débat en plénière		
25/03/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
25/03/1996	Fin de la procédure au Parlement		
30/03/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/0275(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 235
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/07495

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0011/1996 JO C 047 19.02.1996, p. 0005	23/01/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0094/1996 JO C 065 04.03.1996, p. 0197-0223	16/02/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1995)0533 JO C 015 20.01.1996, p. 0011	08/11/1995	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1996/0242
JO L 080 30.03.1996, p. 0072 Résumé

Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 11/03/1996

Le Parlement européen ayant rendu son avis le 16 février dernier, le Conseil a approuvé la décision d'octroyer une aide macro-financière supplémentaire de 15 Mécus à la Moldova. Cette décisio fait suite à l'accord de principe du Conseil ECOFIN de nars 1995.

Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 16/02/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. WIERSMA (NL, PSE), le Parlement européen a approuvé cette proposition de décision avec une seule modification : il demande que la Commission veille à ce que, conformément au règlement portant création du Fonds de garantie, celui-ci soit provisionné en fonction des montants décaissés et qu'il soit financé par une augmentation équivalente des ressources propres apportées par les Etats membres.

Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 25/03/1996 - Acte final

-OBJECTIF : accorder une aide macro-financière à la Moldava d'un montant de 15 millions d'Ecus sous la forme d'un prêt à long terme (pour une durée de 10 ans). -MESURE COMMUNAUTAIRE : Décision du Conseil 96/242/CE portant attribution d'une aide macro-financière supplémentaire à la Moldava. -CONTENU : La décision vise à accorder un prêt à long terme à la Moldava d'un montant de 15 millions d'Ecus pour une durée ne dépassant pas 10 ans, afin de contribuer à soutenir la balance des paiements de ce pays, de renforcer ses réserves et de faciliter la mise en oeuvre des réformes structurelles engagées par ce pays. La Commission sera chargée de trouver les ressources nécessaires sur les marchés financiers et d'assurer la gestion de ce prêt en collaboration avec le Comité monétaire et d'une façon qui soit compatible avec tout accord conclu entre le FMI et la Moldava. Elle négocie avec les autorités moldaves les conditions de politique économique dont sera assorti ce prêt et vérifie périodiquement que cette politique est conforme avec tout accord FMI-Moldava. Ce prêt sera mis à la disposition de ce pays en une seule tranche qui sera versée sous réserve que toutes les conditions auxquelles il est assorti sont respectées. -ENTREE EN VIGUEUR : 25.03.96

Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 08/11/1995 - Document de base législatif

-OBJECTIF : accorder une aide macro-financière à la Moldavie d'un montant de 15 millions d'Ecus sous la forme d'un prêt à long terme (pour une durée de 10 ans). -CONTENU : La Commission propose d'accorder un prêt à long terme à la Moldavie d'un montant de 15 millions d'Ecus pour une durée ne dépassant pas 10 ans, afin de contribuer à soutenir la balance des paiements de ce pays, de renforcer ses réserves et de faciliter la mise en oeuvre des réformes structurelles engagées par la Moldavie. La Commission sera chargée de trouver les ressources nécessaires sur les marchés financiers et d'assurer la gestion de ce prêt en collaboration avec le Comité monétaire et d'une façon qui soit compatible avec tout accord conclu entre le FMI et la Moldavie. Elle négocie avec les autorités moldaves les conditions de politique économique dont sera assorti ce prêt et vérifie périodiquement que cette politique est conforme avec tout accord FMI-Moldavie. Ce prêt sera mis à la disposition de ce pays en une seule tranche qui sera versée sous réserve que toutes les conditions auxquelles il est assorti sont respectées.